

# Annexe 1 – Recrutement

## ANNEXE R1

### Fiche de poste

**Fonctions : Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse (CEPJ) – 1<sup>er</sup> septembre 2023**

**Métier ou emploi type\* : CONSEILLER / CONSEILLÈRE JEUNESSE -  
Correspondance RIME : FPESAD02**

\* REME, REFERENS, BIBLIOFIL

#### Fiche descriptive du poste

**Catégorie : Jeunesse – Education Populaire – Vie Associative  
Corps : Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse (CEPJ)**

#### Affectation

**Administrative : Vice-Rectorat de Wallis et Futuna – Service Territorial de la Jeunesse et des Sports de Wallis et Futuna (STJS)  
Géographique : Ile de Wallis**

#### Missions

**Activités principales à Wallis et Futuna (collectivité d'Outre-Mer) :** missions techniques et pédagogiques Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative, décrites ci-dessous :

- Exercer dans le champ de compétence éducative les missions techniques et pédagogiques,
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'expertise des politiques publiques,
- Assurer des missions de formation, de conseil, d'expérimentation, de recherche et d'étude ainsi que la conduite de projets au service de l'action publique ministérielle ou territoriale,
- Participer, dans le cadre de leurs missions techniques et pédagogiques, à l'évaluation, à l'amélioration de la qualité éducative et à la sécurisation des pratiques éducatives et de formation.

**Vie Associative - Référent(e) Territorial(e) à la Vie Associative (missions dévolues au délégué Vie Associative) :** accompagnement de projet associatif et de la vie statutaire, conseil et formation des bénévoles, gestion des postes Fonjep, travail avec le Service de la Réglementation et des Elections (SRE) de l'Administration Supérieure, élaboration de la campagne de subvention relative au BOP 163 et animation de la commission d'attribution, accompagnement et instruction des dossiers FDVA et FEBECS,

**Appui et soutien aux projets Jeunesse et Education Populaire :** suivi des projets associatifs territoriaux sur Wallis et sur Futuna, accompagnement des associations de jeunes, suivi de la Stratégie de la Jeunesse, travaille en partenariat avec la Mission d'Insertion des Jeunes (SITAS) et le Service des Actions Culturelles (STAC) ?

**Coordonner le dossier « jeunesse et citoyenneté » - Engagement :** suivi du dispositif Service Civique (accompagnement des structures agréées, formation des tuteurs et des volontaires – FCC et projet d'avenir), suivi des dossiers d'agrément de service civique en lien avec l'ASC et l'ASP, conseil et contrôle des organismes agréés, gestion de la communication et de la valorisation du Service Civique, participation au déploiement du SNU sous l'égide du Vice-rectorat et à la valorisation de l'engagement civique et citoyen des jeunes à Wallis et Futuna et dans la zone Pacifique, favoriser la mobilité des jeunes (FEBECS, REIJ ...), lien avec les acteurs et services liés à l'insertion,

**Développer la qualité des loisirs éducatifs et de l'éducation populaire - Formation des animateurs et suivi de la dynamique d'activités péri et extra scolaire (accueil de loisirs) :** accompagnement de la formation diplômante et non diplômante des jeunes du territoire, suivi des projets de mise en œuvre d'activités péri et extra-scolaire, mise en place de la stratégie de développement des accueils de mineurs, propositions d'évolution territoriale de la réglementation relative à la protection des mineurs, accompagnement pédagogique et financier des organisateurs d'accueils de mineurs.

**Participation aux dynamiques d'évaluation et de contrôle dans le domaine JEPVA :** bilan associatif, Service Civique, ...

**Partenariat avec :**

- Les Services de l'Etat et du Territoire,
- Les Autorités Coutumières,
- Les Elus de l'Assemblée Territoriale (Commission Jeunesse et Sports),
- Les équipes STJS de Wallis et de Futuna

# Annexe 1 – Recrutement

## ANNEXE R1

### Fiche de poste

**Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire - groupe de fonctions IFSE ...)** :  
**Encadrement** : NON - OUI \_\_\_\_\_ Nb agents encadrés par catégorie : ... A ... B ... C  
**Conduite de projet** : NON - OUI

#### Compétences\*

##### Connaissances, savoirs :

Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services, dans le champ concerné,  
Enjeux, acteurs, méthodes et procédures en matière de politiques de jeunesse,  
Cadre législatif et réglementaire,  
Environnement humain, économique et social,  
Aspects interministériels des politiques de jeunesse,  
Dimension éducative des politiques de jeunesse,  
Capacité à s'approprier la dynamique territoriale JEPVA d'une Collectivité d'Outre-Mer à Wallis et Futuna

Management : Pratique  
Organisation : Expert  
Conduite de projets : Maîtrise  
Négociation : Maîtrise  
Politiques sectorielles jeunesse et sports : Expert

##### Savoir-faire :

Créer et animer un réseau,  
Conduire un projet,  
Mettre en œuvre une démarche d'ingénierie sociale,  
Réaliser un diagnostic / une analyse,  
Proposer des stratégies d'action et d'intervention,  
Travailler en partenariat

Travailler en équipe : Expert  
Capacité de synthèse : Expert  
Capacité d'analyse : Maîtrise  
Animation d'équipe : Expert  
Expression écrite : Maîtrise  
Expression orale : Maîtrise  
Techniques spécifiques : Maîtrise

##### Savoir-être :

Avoir le sens du service public,  
Avoir l'esprit critique et d'initiative,  
Travailler en équipe,  
Capacité à vivre un isolement insulaire

Sens des relations humaines : Expert  
Capacités d'adaptation : Maîtrise  
Autonomie : Expert  
Rigueur dans l'exécution des tâches : Maîtrise  
Capacité d'initiative : Maîtrise  
Réactivité : Maîtrise

##### Modalités et conditions de travail

Activités professionnelles : en horaire décalé, en soirée, week-end ou jours fériés et déplacements inter-iles

##### Personnes à contacter :

**Bruno TESSIER**, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports - Directeur du Service Territorial de la Jeunesse et des Sports : (+681) 72 21 88 (UTC +12) – [directeur@stjs.wf](mailto:directeur@stjs.wf)  
**Denise LIKAFIA**, Cheffe du service des ressources humaines : +681 72 28 28 (UTC +12) - [rh@ac-wf.wf](mailto:rh@ac-wf.wf)

\* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)